

# DOSSIER DE PRESSE RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE



CD92/WILLY LABRE

# **Contacts presse**

Muriel HOYAUX Jean-Philippe Couture 07 64 61 77 95 <u>icouture@hauts-de-seine.fr</u>







# **SOMMAIRE**

Communiqué de presse
I/ OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL
Les travaux menés dans les collèges
Des bâtiments à haute performance énergétique
llot vert, le programme de végétalisation des cours de collèges
Restauration dans les collèges : l'essor de la production sur place
L'accessibilité pour tous
Le rôle clé des médiateurs et coordonnateurs de territoire pour favoriser le bien-être au collège Les médiateurs
Les coordonnateurs de territoire
II/ UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE17
La continuité pédagogique au service de la réussite des collégiens
Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les jeunes de l'entrée en 6e à la majorité
Des équipements et ressources innovants pour mettre en œuvre les projets des collèges
Une offre variée d'actions pédagogiques pour apprendre autrement
III/ ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES23
Les « MEDDAILLES » du développement durable
IV/ LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS25
Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves
Premis
Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle Les itinéraires d'éducation
artistique et culturelle, entre rencontres et pratique artistique
V/ LES ACTIVITES SPORTIVES32
Les Jeux Olympiques se vivent en Hauts-de-Seine
Les évènements prévus pour l'année scolaire 2024-2025



# Communiqué de presse

Nanterre, le 30 août 2024

# RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne les 74 000 collégiens qui reprendront le chemin de l'école le 2 septembre, afin de leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles. La politique départementale en faveur des collégiens se traduit par de forts investissements (236 M€) pour améliorer leur cadre de vie, favoriser leur accès au numérique et proposer une restauration scolaire de qualité dans les 98 collèges publics du territoire.

Afin de valoriser l'ensemble des actions du Département et souhaiter une bonne rentrée aux collégiens altoséquanais, les élus départementaux se déplaceront au sein des collèges suivants :

Nathalie Léandri, Vice-présidente en charge de l'éducation et du numérique éducatif se rendra :

- le 2 septembre à 9h au collèges Nicolas Ledoux,
- le **6 septembre** à 10h au collège François Furet à Antony, afin de valoriser le système de restauration sur place ainsi que le dispositif « llots verts », et à 14h au collège Moulin Joly à Colombes, pour valoriser également la végétalisation très importante de l'établissement.

Yves Coscas, conseiller départemental délégué au personnel, se rendra le 3 septembre à 10h au collège La Maison Blanche à Clamart. Cette visite sera l'occasion de revenir sur 4 dispositifs départementaux : le Lab innovant, ERMES, 5000 collégiens à Versailles, et O Lab Citoyen.

Marie-Pierre Limoge, Vice-présidente en charge de l'économie sociale et solidaire, de la formation et de l'alternance, se rendra le 4 septembre à 10h au collège Georges Pompidou à Courbevoie. Cet établissement a bénéficié des dispositifs départementaux « llots verts » avec la végétalisation de la cour sur le thème du Japon, du projet ERMES sur le développement durable, du dispositif PREMIS pour lutter contre le décrochage scolaire et du dispositif O Lab Citoyen.

Marie-Noelle Charoy, conseillère départementale, se rendra le 5 septembre à 10h au collège Bartholdi à Boulogne-Billancourt. Les dispositifs départementaux suivants ont été déployés au sein de cet établissement : Lab innovant, ERMES concernant l'expression orale en public, concours de la grande librairie, dispositif ULIS O Lab Citoyen et le concours d'éloquence.

Rita Demblon-Pollet, conseillère départementale déléguée à la famille et Xabi Elizagoyen, conseiller départemental, se rendront le 6 septembre à 11h au collège Les Martinets à Rueil-Malmaison à 11h.

Camille Bedin, conseillère départementale déléguée à l'égalité hommes/femmes, se rendra au collège Paul Eluard le 10 septembre à 9h, l'occasion de revenir sur les dispositifs départementaux dont les collégiens ont pu bénéficier : le dispositif « llots verts » pour la végétalisation de la cour, ERMES sur l'égalité entre les filles et les garçons et le dispositif PREMIS.

# 4 nouveaux collèges d'ici 2027

Pose de la première pierre du nouveau collège Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson :

Le Département des Hauts-de-Seine investit 41 millions d'euros dans ce nouvel établissement, illustrant son engagement fort envers l'éducation et le développement durable. Prévu pour ouvrir en 2026, le collège comprendra 23 classes, y compris une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), ainsi qu'un gymnase de type B+. Il pourra accueillir jusqu'à 600 élèves tout en s'intégrant harmonieusement dans un vaste projet de revitalisation urbaine.

Le Collège Claude-Nicolas Ledoux se distinguera par son approche éco-responsable, visant l'obtention du label E+/C-. Le bâtiment utilisera des matériaux biosourcés et intégrera un système de géothermie profonde pour produire de l'énergie renouvelable, s'inscrivant ainsi dans une démarche de construction durable et respectueuse de l'environnement.

Les travaux se poursuivent dans différents collèges sur l'ensemble du Département : Châtenay-Malabry – Collège Gustave Eiffel ; Malakoff – construction du collège Charlotte Delbo ; Asnières-sur-Seine – 5ème collège sur le site « Sorbonne nouvelle ».

## Dispositif NOHa: natation, olympisme et handicap

En septembre 2023, le Département des Hauts-de-Seine a lancé le dispositif NOHa, un projet éducatif et sportif qui a permis jeunes collégiens altoséquanais de développer la pratique de la natation, d'être sensibilisés aux valeurs de l'olympisme à travers des expositions itinérantes et des projections cinématographiques et de découvrir le parasport à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

3 bassins éphémères ont été installés à cette occasion, à Clichy, Suresnes et Châtenay-Malabry, accessibles aux collégiens, aux clubs et structures associatives via la Ligue Île-de-France de Natation ainsi qu'à l'UNSS. 4000 collégiens de 6ème ont pu profiter de ce dispositif.

En septembre 2024, le Département permettra à tous les collégiens ayant pris part à cette initiative d'assister aux épreuves paralympiques de natation.

#### Le meilleur dans les assiettes

L'engagement du Département se poursuit pour étendre la production sur place et ainsi proposer une restauration scolaire de qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire et valorisant les circuits courts. La politique de restauration du Département s'inscrit également dans les objectifs de développement durable très ambitieux de la collectivité. Ainsi, tous les déchets alimentaires sont recyclés pour être valorisés.

D'ici août 2026, 25 collèges produiront sur place les repas servis directement aux élèves. En septembre 2024, trois nouveaux collèges passeront en production sur site : Les Chenevreux à Nanterre, Emile Verhaeren à Saint-Cloud, et Robert Paparemborde à Colombes.

La politique de restauration scolaire du Département s'articule autour de deux axes stratégiques : > l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire, notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire, > de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire, et toutes les mesures renforçant l'action du Département en matière de Développement durable.

## Nouvelle tarification pour la restauration scolaire

À partir de la rentrée 2024, le Département des Hauts-de-Seine met en place une nouvelle tarification pour la restauration scolaire dans les collèges. Votée à l'unanimité par l'Assemblée départementale, cette réforme vise à instaurer un système plus juste, équitable et transparent pour les familles, en s'appuyant sur un calcul personnalisé basé sur le taux d'effort des foyers. Le coût réel d'un repas étant de 14€, le Département prend à sa charge *a minima* 50% pour toutes les familles, et jusqu'à 94% pour les foyers les plus modestes. Avec ce nouveau système de tarification, le Département des Hauts-de-Seine continue de placer les solidarités au cœur de son action, en assurant un accès juste et équitable à la restauration scolaire pour tous les collégiens des Hauts-de-Seine.

Cette réforme de la tarification s'accompagne d'un engagement constant du Département des Hauts-de-Seine pour assurer la qualité des repas. Les menus continueront à être élaborés en collaboration avec des parents d'élèves, des établissements scolaires et des diététiciens, garantissant ainsi des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des collégiens.

Le Département veille à privilégier des produits locaux, bio, et certifiés par des labels de qualité (Label Rouge, AOP, IGP, etc.). De plus, des animations à thème et des actions de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel seront régulièrement proposées dans les cantines.

### Un environnement plus vert et des bâtiments à haute performance énergétique

Après une première réalisation dans le collège Jean Macé sur la commune de Clichy, le Département étend le dispositif « llots Verts » pour que l'ensemble des collégiens altoséquanais bénéficient d'un environnement végétalisé et agréable. Cinq projets sont en phase d'étude ou de travaux, aux collèges Henri-Georges Adam à Antony, Moulin Joly à Colombes, Les Bouvets à Puteaux, Paul-Eluard à Nanterre, et Thomas-Masaryk à Châtenay-Malabry.

Établissement pilote, le collège Jean-Macé à Clichy-la-Garenne, a inauguré son îlot vert fin 2021. D'ici 2027, 38 collèges publics des Hauts-de-Seine seront ainsi réaménagés.

Le Département poursuit ses engagements pour améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires afin d'offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques, avec plusieurs objectifs :

- 30 % minimum de la consommation des bâtiments apportés par les énergies renouvelables
- \* Réduire la consommation énergétique de 28 à 30%
- Réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux procédés standards de construction
- \* Réduction de 50 % de l'impact carbone du fonctionnement des bâtiments

#### Renforcer le numérique éducatif

Le Département poursuit son action en faveur du numérique éducatif, pour un collège innovant et inclusif qui veille à ne laisser aucun élève à l'écart : pour encore mieux accompagner les familles modestes, plus de collégiens, de la 6ème à la 3ème pourront bénéficier d'ordinateurs portables. Les familles peuvent faire leur demande de mise à disposition d'un ordinateur portable sur l'interface Pass+.

#### La médiation : un outil en faveur d'un meilleur climat scolaire

Déployée depuis plus de 25 ans dans les établissements du Département, la médiation éducative œuvre pour instaurer un climat scolaire plus serein grâce à un personnel formé à la gestion des conflits et à la prévention des conduites à risque. Leur intervention autour des valeurs citoyennes centrées sur le vivre ensemble et leur capacité à détecter les signaux de fragilité sont reconnues et appréciés par les communautés éducatives. La capitalisation de leurs savoirs (formation annuelle de 10 jours) et de leur expérience de terrain les amène à avoir une expertise sur des problématiques émergentes autour de l'égalité filles-garçons, le risque prostitutionnel et le cyber harcèlement. Afin de les accompagner au mieux dans leurs missions, ce sont 8 nouveaux médiateurs éducatifs qui ont été

recrutés cette année. Le dispositif compte pour cette année scolaire 2024/25 88 médiateurs affectés dans 76 collèges publics des Hauts de seine.

### Sensibiliser à l'égalité femmes/hommes

Le Département, à travers sa stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, œuvre à sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes et à développer une culture du respect.

Conscient de l'importance de sensibiliser les jeunes, filles et garçons, à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Département propose à l'ensemble des collèges publics et privés des Hauts-de-Seine, la mise en œuvre d'un programme global et volontaire, avec plusieurs dispositifs départementaux complémentaires autour des thématiques suivantes :

- Ouvrir le champ des possibles des filles et des garçons (mixité des métiers, de l'orientation et des études);
- Sensibiliser à l'égalité et déconstruire les stéréotypes ;
- Eduquer les jeunes à la vie affective et sentimentale et les filles à des thématiques de santé féminine.

En 2023/2024, ce sont ainsi près de 17 500 collégiens et collégiennes qui ont été sensibilisés à travers les dispositifs proposés : le Curious Lab égalité femme/homme, « Toutes culottées, toutes informées », dispositifs culturels, etc.

### Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les jeunes de l'entrée en 6e à la majorité

Pass+ est un dispositif destiné aux 300 000 jeunes domiciliés ou scolarisés sur le territoire interdépartemental de leur entrée en 6º jusqu'à leur majorité. Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services. Dans les Hauts-de-Seine, l'offre est la suivante :

- une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires
- une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des évènements sportifs ou culturels)
- une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens
- un service gratuit de soutien scolaire en ligne
- une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R
- un don d'ordinateur portable pour les collégiens

#### Carte interactive de sectorisation des collèges

Le Département des Hauts-de-Seine met à disposition des parents et des collégiens un nouvel outil leur permettant de connaître leur collège de secteur\*. Ce dispositif se présente sous forme de carte interactive et est consultable sur <a href="https://www.hauts-de-seine.fr/toutesles-actualites/detail/carte-de-sectorisation-colleges">https://www.hauts-de-seine.fr/toutesles-actualites/detail/carte-de-sectorisation-colleges</a>

\* Données fournies à titre indicatif, seule la délibération votée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est opposable.

# I/ OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL

# Les travaux menés dans les collèges

Le Département assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges. Plusieurs grands travaux de rénovation ont été entrepris pour améliorer les meilleures conditions d'accueil des élèves tout en alliant hautes exigences énergétiques et confort d'utilisation. En 2024, 4 nouveaux collèges sont en travaux, tandis que 3 projets entrent en phase d'étude.

#### Les travaux en cours :

## Malakoff – construction du collège Charlotte Delbo (ex Henri Wallon printemps 2022-2025)

Capacité : 600 élèves Livraison : novembre 2025

Travaux : reconstruction du collège actuel sur un nouveau site. Les nouveaux bâtiments feront preuve d'exemplarité énergétique et environnementale en respectant notamment le niveau E3C1 du référentiel

E+C- et le niveau 1 du label « Bâtiment Biosourcé ».

#### Coût prévisionnel : 39 M€



© Valero & Gadan architectes

# Châtenay-Malabry – Collège Gustave Eiffel (ex-Pierre Brossolette)

Capacité: 700 élèves

Livraison prévisionnelle : novembre 2025

Travaux : Le collège sera implanté dans le nouvel écoquartier « La Vallée » porté par la Ville de Châtenay-Malabry sera équipé d'un gymnase dédié exclusivement à la pratique sportive des collégiens.

Les travaux ont débuté en 2024.

Coût prévisionnel : 52 M€



© Atelier Pascal Guedot

#### Le Plessis-Robinson – reconstruction du collège Claude-Nicolas Ledoux (2024-2026)

Capacité : 600 élèves Livraison : Début 2026

Travaux : Le collège se situera sur les anciens terrains de tennis de la ville, à deux pas de l'arrêt *Parc des sports* du nouveau Tramway T10. Il répondra au besoin créé par le nouvel aménagement des quartiers Noveos et des Architectes.

Le futur collège Claude Nicolas Ledoux proposera un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » et Bâtiment Bio-sourcé.

# Coût prévisionnel : 42 M€



© Marc Farcy architecture

#### Asnières-sur-Seine – 5ème collège sur le site « Sorbonne nouvelle »

Capacité: 700 élèves

Livraison prévisionnelle : 2027

Travaux : Le collège sera implanté au sein d'un nouveau quartier mixte. Le futur établissement répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » (bâtiment sobre en énergie avec recours aux énergies renouvelables, avec une empreinte carbone d'environ 25% de moins que les bâtiments standards). Le nouveau collège accueillera 700 élèves et un gymnase de type B avec un dojo.

Coût prévisionnel : 50 M€



@Brenac & Gonzalez & associés

#### Les études se poursuivent sur les établissements suivants :

## Courbevoie - Alfred-de-Vigny

Capacité: 585 élèves

Livraison : rentrée 2028 (collège provisoire) et 2031 (collège définitif)

Travaux : Reconstruction du collège Alfred-de-Vigny à Courbevoie situé en cœur de ville sur une parcelle contrainte, la reconstruction implique la création d'un établissement provisoire pendant les travaux. Le futur collège Alfred-de-Vigny répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 », bâtiment bio-sourcé et PassivHaus. Le permis de construire sera déposé courant septembre 2024.

Coût prévisionnel : 25,5 M€



#### Deux nouveaux projets ont été lancés :

Bagneux : reconstruction du collège Joliot Curie

Capacité: 600 élèves

Livraison : printemps 2025 (provisoire) et automne 2027 (définitif)

La reconstruction du collège Joliot Curie sur sa parcelle actuelle répondra au cahier des charges du référentiel environnemental du département : avec un niveau cible « E3C1 », bâtiment bio-sourcé et un étiquetage A+ des matériaux de construction. Elle nécessitera la création d'un collège provisoire, qui répondra également à un haut niveau de performance, et qui pourra être réemployé, à l'issue de son utilisation, sur un autre site.Courbevoie – Alfred-de-Vigny.

#### Coût prévisionnel : 49M€



© CRR architecture

#### Gennevilliers : construction d'un 4e collège

Capacité : 600 élèves Livraison : automne 2027

Construction d'un nouveau collège d'une capacité de 600 élèves, comprenant une classe ULIS et un espace parent. Il comportera des logements de fonction, un gymnase et un pôle de restauration avec production sur place et respectera le référentiel environnemental du département : niveau E3C1, niveau 2 biosourcé. La cour du collège respectera les cahiers des charges des « llots verts »

#### Coût prévisionnel : 46M€



@AIA life designers

## Un projet d'éducation d'envergure à venir :

Le Département des Hauts-de-Seine notifiera à la rentrée 2024 le marché global de performance pour la construction de trois établissements scolaires dans le quartier de La Défense, incluant l'Ecole Européenne. Ces trois projets, favorisent l'accès à une éducation de qualité tout en renforçant l'attractivité du quartier de La Défense :

- L'Ecole Européenne, pour les enfants du personnel des institutions européennes, avec une capacité d'accueil de 1 200 élèves,
- Le nouveau collège de Courbevoie, destiné à remplacer l'actuel collège Les Renardières et à accueillir 600 élèves,
- Un collège provisoire pour garantir la continuité de l'enseignement pendant les travaux. Il sera conçu pour minimiser l'impact sur les riverains et s'intégrera harmonieusement dans l'environnement urbain grâce à ses bardages en bois et en métal et sa toiture végétalisée.

Ce projet, dont l'achèvement est prévu à l'été 2028, fera l'objet d'un investissement **d'un montant de près de 107 millions d'euros.** 

# Des bâtiments à haute performance énergétique

En 2012, le Département des Hauts-de-Seine innovait en passant un des premiers Marchés Publics de Performance Energétique pour six collèges publics. En 2019, le Département a fait le choix de généraliser cette démarche avec des Contrats de Performance Energétique (CPE) pour l'ensemble des collèges publics, tout adaptant les interventions à l'état et la situation de chaque établissement, pour l'amélioration énergétique du patrimoine et un meilleur confort pour les occupants des bâtiments.

Depuis 2012, l'expérimentation qui a eu lieu dans les six premiers collèges a permis d'économiser plus de 30% d'énergie. Suite à ces résultats probants, le Département a généralisé cette démarche sur 62 collèges avec 40 M€ d'investissement initial.

Lancées à l'été 2019, les campagnes de travaux importants dans ces collèges se sont achevées durant l'année 2023, visant une **réduction des consommations énergétique de 28 % à 30 %**. Les résultats progressent chaque année, aussi pour l'année écoulée (2023-2024), on observe une réduction d'un peu plus de 20%, avec des disparités selon les établissements. Cet écart s'explique en partie par le retard accumulé pendant la période COVID qui devrait être complétement rattrapé cette année. Des actions portant sur le pilotage des systèmes seront renforcées dès cette rentrée scolaire, et des actions de sensibilisation vers les usagers seront déployées au courant du dernier trimestre 2024.

Les collèges du Département hors CPE (contrats de performance énergétique) font l'objet de projets de réhabilitation lourde ou de reconstruction engagés qui conduiront à offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques.

L'ensemble de ces actions permet ainsi au Département des Hauts-de-Seine d'anticiper de plusieurs années ses obligations en matière d'économie d'énergie fixées par la loi de transition énergétique dans le domaine des bâtiments, tout en assurant le meilleur confort dans ces établissements scolaires.

### llots verts, le programme de végétalisation des cours de collèges

Dans le cadre du projet Imagine ton collège, le Département des Hauts-de-Seine et les collégiens ont lancé une réflexion autour de l'aménagement des cours des établissements en suivant un triple objectif : améliorer le quotidien des élèves, offrir des zones de détente aux enseignants et personnels logés sur place et s'adapter aux enjeux environnementaux.

Établissement pilote, le collège Jean-Macé à Clichy-la-Garenne, a inauguré son îlot vert fin 2021. D'ici 2027, 38 collèges publics des Hauts-de-Seine seront ainsi réaménagés.

Budget estimé : 40 millions d'euros.

## Améliorer le cadre de vie des collégiens

En 2023, la totalité des surfaces asphaltées ou bétonnées de la cour du collège Paul Eluard à Nanterre a été remplacé par des matériaux poreux, une végétation massive en pleine terre et un jardin pédagogique.





Réduire l'impact environnemental des établissements scolaires constitue l'une des priorités du Département. Dans cette optique, le Département a fait le choix de privilégier des matériaux issus du réemploi. Pour adapter son territoire aux changements climatiques, le Département s'engage pour accroître la résilience des collèges au réchauffement climatique notamment en créant des ilots de fraîcheur.

# Restauration dans les collèges : étendre la production sur place

Le Département des Hauts-de-Seine assure la restauration scolaire de 88 collèges publics. Avec 25 000 repas servis quotidiennement, le Département a renforcé les moyens consacrés à la restauration scolaire dans le cadre des contrats de concession sur la période 2022-2026, plus exigeants qualitativement.

La politique de restauration scolaire du Département s'articule autour de plusieurs axes stratégiques : > l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire, notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire ;

> de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire, avec des campagnes de sensibilisation des élèves et de pesées des déchets alimentaires afin de proposer des actions locales de réduction du gaspillage alimentaire à toutes les étapes de collecte des déchets : production, distribution, débarrassage des plateaux, pain.

D'ici août 2026, 25 collèges produiront sur place les repas servis directement aux élèves mais le Département ambitionne une accélération de ce déploiement pour les établissements nécessitant des travaux non structurants. En septembre 2024, trois collèges passeront en production sur site, dont deux qui n'étaient pas initialement prévus dans le contrat 2022-2026. Les établissements concernés sont : Les Chenevreux à Nanterre, Emile Verhaeren à Saint-Cloud, et Robert Paparemborde à Colombes.

#### Nouvelle tarification pour la restauration scolaire

Avec 25 000 repas servis quotidiennement, le Département des Hauts-de-Seine assure la restauration scolaire dans 88 collèges publics. Une nouvelle tarification entre en vigueur en cette rentrée.

Un « taux d'effort » est désormais appliqué pour déterminer le juste niveau de participation des parents d'élèves demi-pensionnaires. Avec cette réforme, le Département vient réduire les effets de seuil qui pouvaient priver certaines familles, notamment issues de la classe moyenne, d'une progressivité de la tarification. Chaque ménage contribue à présent en fonction de sa composition et de ses revenus, sur la base du Quotient familial mensuel (QFM).

Le tarif obtenu, plus juste et équitable, reste encadré par un prix plancher, pour les plus modestes, (0,64 €) et un prix maximum de 7 €. Même à ce tarif plafond, le Département prend en charge un minimum de 50% du coût réel de chaque repas, évalué à 14 €. Les familles, facturées mensuellement, peuvent estimer le montant de leur nouvelle facture grâce au simulateur en ligne sur le portail du Pass+ et y modifier leurs réservations, dans un délai de trois jours ouvrés.

# Des repas sains et de qualité préparés sur place

Cette réforme de la tarification s'accompagne d'un engagement constant du Département des Hauts-de-Seine pour assurer la qualité des repas. Les menus continueront à être élaborés en collaboration avec des parents d'élèves, des établissements scolaires et des diététiciens, garantissant ainsi des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des collégiens.

Le Département veille à privilégier des produits locaux, bio, et certifiés par des labels de qualité (Label Rouge, AOP, IGP, etc.). De plus, des animations à thème et des actions de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel seront régulièrement proposées dans les cantines.

© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, une sensibilisation accrue des élèves est mise en place, notamment par le tri des biodéchets, et des évaluations régulières des repas seront menées pour s'assurer de leur qualité.



En parallèle, le Département investit pour aménager des cuisines de production dans les collèges. 19 cuisines, opérationnelles dès la rentrée 2024, permettront de servir des repas préparés sur site, sans étape de réchauffage, et le Département poursuivra cet effort d'investissement pour accroître chaque année le nombre d'établissements qui pourront bénéficier de cette production sur place.

La production des repas sur place repose sur l'arrivage des denrées brutes et leur transformation sur place pour être servies le jour même. Ainsi les plats, préparés sur place avec l'expertise d'un chef, ont l'avantage d'offrir un plaisir gustatif tout en diminuant le gaspillage avec des quantités maitrisées au plus près des flux d'élèves.

Dans une démarche de qualité et de durabilité des produits, le Département a établi un cahier des charges ambitieux pour lequel les prestataires se sont engagés à offrir respectant voire dépassant les exigences de la loi EGAlim principalement sur les produits biologiques (le taux de produits biologiques était de 24,82% en moyenne l'année scolaire dernière alors que la loi EGAlim ne prévoit que 20%). Par ailleurs, l'offre d'un plat végétarien quotidien permet de répondre à un objectif de durabilité de la restauration scolaire.

#### La restauration scolaire en quelques chiffres :

- 62 % des collégiens sont inscrits à la cantine,
- 25.5 % des familles bénéficient de l'aide à la demi-pension,
  - 25 000 repas préparés chaque jour.

# L'accessibilité pour tous

L'Agenda d'Accessibilité Programmée des Etablissements Recevant du Public (ERP) du Département des Hauts-de-Seine a été déposé en préfecture et validé fin 2015. Ce projet global concerne 226 sites recevant du public, dont **93 collèges**, pour lesquels le Département s'est engagé à mener progressivement en 9 ans (2016 – 2024) toutes les interventions nécessaires à leur mise en accessibilité.

Le Département consacre ainsi 30,5 M€ sur cette période pour l'accessibilité des collèges. Depuis 2016, 50 collèges ont été rendus totalement accessibles.

Au nord comme au sud du Département, tous les autres collèges sont en cours de travaux ou en cours d'études pour leur prochaine mise en accessibilité. Pour 5 d'entre eux, les travaux ont démarré cet été.

# Le rôle clé des médiateurs et coordonnateurs de territoire pour favoriser le bien-être au collège

# Les médiateurs

Instauré par le Département depuis 25 ans, la médiation éducative œuvre pour **promouvoir un climat scolaire serein** grâce à un personnel formé et spécialisé à la gestion des conflits et la prévention de conduites à risques.

Le dispositif compte pour cette année scolaire 2024/25 88 médiateurs affectés dans 76 collèges publics des Hauts de seine. A la rentrée de septembre 2024 de nouveaux collèges nous rejoindront. Cinq managers de proximité sont chargés d'encadrer et de soutenir les médiateurs éducatifs répartis sur cinq territoires.

Les médiateurs éducatifs assurent l'accompagnement des collégiens grâce à des interventions individuelles et des projets collectifs autour de thématiques d'actualité comme le



harcèlement, l'usage des réseaux sociaux, l'engagement citoyen, les valeurs républicaines, les relations filles-garçons, les compétences psycho-sociales et la lutte contre le décrochage scolaire.

Les médiateurs éducatifs développent en collège de nombreux projets autour du climat scolaire, du bienêtre, de la persévérance, de la citoyenneté et de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'équipe de médiation participe par ailleurs aux projets ERMES.

Plusieurs thématiques sont abordées durant l'année, comme les forums des métiers intercollèges avec la participation d'anciens collégiens et/ou des parents d'élèves, la lutte contre le harcèlement (Projet "non au harcèlement" avec la préparation de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement chaque année en novembre) et le cyberharcèlement. Formés en majorité à la méthode de préoccupation partagée dans le cadre du programme PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) de l'Education Nationale, le travail des médiateurs éducatifs se situe surtout en amont dans le cadre d'actions de prévention axées sur le respect, l'estime de soi, le vivre ensemble, la lutte contre les stéréotypes.

Depuis janvier 2024, des médiateurs éducatifs suivent une formation de coanimation aux heures d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Des actions à destination des parents sont également organisées dans le cadre de « café des parents » animés par les médiateurs éducatifs sur le thème de l'autorité, l'adolescence.

Des concours d'Eloquence (Collège Malraux et Truffaut à Asnières et récemment Guy Môquet à Gennevilliers) et des matchs d'improvisation théâtrale (collèges Claude Nicolas Ledoux au Plessis Robinson et Jean Jaurès Clichy) sont également mis en place pour permettre aux jeunes de travailler sur la prise de parole et l'argumentaire du discours. Les médiateurs éducatifs favorisent l'engagement et l'expression des collégiens lors d'instances prévues à cet effet : conseil de vie collégienne, groupes de parole et heures de vie de classe. Des actions de développement durable sont également menées telles que des ateliers de jardinage et des créations de potagers.

#### Les coordonnateurs de territoire

Pour être au plus proche des préoccupations et des attentes de la jeunesse, le Département a mis en place depuis 2017 des coordonnateurs de territoire. Par leur action, ils permettent de **relier les projets de la collectivité aux acteurs et aux habitants** du territoire. Ils représentent un maillon indispensable pour relayer sur le terrain l'action du Département tout en faisant remonter les besoins des habitants et les tendances. Impliqués dans les trois environnements des jeunes (la famille, l'école et le quartier), les coordonnateurs de territoire sont des ressources indispensables pour créer du lien entre les différents acteurs institutionnels, éducatifs et associatifs.

Ils ont notamment permis de créer une offre de stages de 3ème transversale avec des stages hybrides dans les sites du Département (par exemple permettre au jeune d'expérimenter plusieurs services du Domaine départemental de Sceaux durant son stage de découverte). Ils participent également à la **lutte contre la fracture numérique** pour développer l'accès à l'offre éducative départementale et accompagner les familles dans l'usage du numérique.

# II/ UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE

# La continuité pédagogique au service de la réussite des collégiens

Le Département des Hauts-de-Seine continue à mettre à disposition des collèges, des familles et des élèves un portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT) adapté aux besoins de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Pour la rentrée 2024, les usagers bénéficieront d'un nouveau portail plus ergonomique, tout en conservant les fonctionnalités auxquelles ils étaient habitués. En particulier, l'articulation entre le portail ENT et la solution de gestion de la vie scolaire Pronote, très appréciée, est conservée.

Le bouquet de services pédagogiques, financé par le Département pour tous les collégiens, sera toujours accessible depuis le nouveau portail ENT :

- > Soutien scolaire en ligne Enseigno qui propose des fiches de cours, des quizz et des QCM dans toutes les matières et pour tous les niveaux pour permettre aux élèves de réviser avec l'appui, depuis l'année dernière, d'un coach virtuel, pour les guider dans leur travail,
- Madmagz, service en ligne de création de magazines interactifs, qui permet aux élèves de réaliser des journaux, des magazines, des exposés, des rapports de stage
- Les contenus digitaux de **Playbac Presse** pour permettre aux élèves d'accéder aux actualités en français et langues étrangères.

#### Un accompagnement numérique pour les parents

#### Plusieurs initiatives ont été engagées et se poursuivront en 2024/2025 :

- La distribution de flyers de présentation du bouquet de services financé par le département disponible via l'ENT
- La mise en place de relations régulières avec les centres sociaux du territoire et les Services Sociaux Territoriaux (SST) qui sont susceptibles d'accompagner les familles les plus éloignées du numérique au travers de webinaires sur les services dématérialisés proposés aux collégiens et aux familles par le Département.

# Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les jeunes de l'entrée en 6e à la majorité



Pass+ est un dispositif destiné aux 300 000 jeunes domiciliés ou scolarisés sur le territoire interdépartemental de leur entrée en 6<sup>e</sup> jusqu'à leur majorité.

Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services. Dans les Hauts-de-Seine, l'offre est la suivante :

Une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires : deux porte-monnaie électroniques d'un montant total de 80 € (majoré à 100 € pour les jeunes boursiers) à utiliser auprès d'un réseau de 2 900 organismes affiliés.

Une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des évènements sportifs ou culturels)

Une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens : la carte Pass+ sert également de badge pour l'accès à la cantine

Un service gratuit de soutien scolaire en ligne : accessible depuis l'ENT pour les collégiens scolarisés dans les collèges publics ou depuis le compte Pass+ pour les collégiens n'ayant pas l'ENT.

Une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R : pour les collégiens boursiers et domiciliés dans les Hauts-de-Seine. L'aide est calculée selon l'échelon de bourse accordé :

échelon 1 : aide financière de 62, 40 €
échelon 2 : aide financière de 156,00 €
échelon 3 : aide financière de 124,80 €

Un don d'ordinateur portable pour les collégiens : pour tous les collégiens scolarisés ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine et sous réserve que le collégien soit boursier ou que la famille justifie d'un quotient familial inférieur ou égal à 880 €. A noter que les collégiens de 3e doivent faire leur demande avant le 31 décembre de l'année. Les collégiens conservent l'ordinateur pendant toute leur scolarité au



© CD92 Stéphanie Gutierrez-Ortega

collège. Un service SAV est mis à disposition des familles en cas de problème technique.

A travers ce dispositif solidaire, le Département entend :

• Réduire les inégalités entre élèves dans l'accès aux équipements et services numériques en permettant à un maximum de collégiens de retrouver, à leur domicile, un environnement de travail proche de celui du collège,

• Contribuer à l'acquisition d'une culture numérique et au développement de compétences numériques pour que les collégiens se préparent au monde du travail.

Le matériel mis à la disposition des collégiens offre des caractéristiques similaires aux ordinateurs déployés dans les collèges publics du Département, qui sont plébiscités par les équipes pédagogiques, et disposent d'un panel de logiciels pédagogiques variés qui leur permettront d'acquérir une culture et des compétences numériques devenues indispensables dans le monde professionnel.

#### Modalités d'inscription au Pass+

#### Première inscription:

Les familles peuvent s'inscrire au dispositif depuis le 3 juin 2024 et durant toute l'année scolaire sur www.passplus.fr

#### Renouvellement d'inscription :

Pour les collégiens scolarisés dans les Hauts-de-Seine, le compte Pass+ est renouvelé automatiquement le 3 juin et les porte-monnaie sont rechargés. Les familles n'ont pas d'actualisation du compte à effectuer.

Pour tous les autres jeunes, le compte Pass+ est conservé, cependant une actualisation des justificatifs est demandée chaque année.

# Des équipements et ressources innovants pour mettre en œuvre les projets des collèges

La poursuite du déploiement d'équipements et ressources numériques innovants et d'objets connectés

Près de 70% des collèges ont répondu à l'appel à projets numériques pédagogiques, qui s'est déroulé au printemps 2024, pour bénéficier d'équipements ou de services innovants complémentaires. Comme l'an dernier, les projets des collèges sont majoritairement en lien avec la robotique, l'impression 3D et les kits média, en cohérence avec l'évolution des programmes scolaires, ainsi qu'avec l'offre territoriale, dans le cadre des actions numériques innovantes proposées depuis quelques années et, enfin, avec le projet académique qui préconise la mise en place d'un média par établissement.

Parmi les services numériques proposés, Pearltrees et le 'Projet Voltaire' sont toujours les deux ressources les plus plébiscitées. En effet, Pearltrees est désormais utilisé par 29 collèges et le 'Projet Voltaire' pour mettre en place un accompagnement personnalisé en orthographe pour les élèves par 25 collèges.

# Une offre variée d'actions pédagogiques innovantes pour apprendre autrement

Pour maintenir la dynamique territoriale autour des innovations pédagogiques et numériques et susciter l'engagement des équipes éducatives et de la jeunesse, le Département propose des actions intégrant un volet d'éducation aux médias et à l'information et un objectif d'acquisition d'une culture numérique.

#### Vers la cinquième édition des 'Rencontres de l'éloquence'

Cette action s'inscrit dans la volonté partagée du Département et de l'Education Nationale de préparer les collégiens à devenir des citoyens responsables et éclairés, en favorisant notamment la maîtrise de l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du dialogue et du débat citoyen. Le dispositif

rencontre un grand succès auprès des collèges avec la participation de 12 collèges soit 400 collégiens en 2023/2024. Les écoles ont également été très engagées lors de la dernière édition, portant à 900 le nombre total de jeunes ayant participé

Formés tout au long de l'année par l'association Eloquentia, les collégiens participants développent la confiance en eux et acquièrent des compétences oratoires utiles tout au long de leur vie, dans leur parcours scolaire avec l'oral du brevet et le grand oral du baccalauréat, mais aussi

dans leur vie professionnelle, personnelle et de futur citoyen, capable d'exprimer leurs idées, de défendre leur point de vue, de se confronter à l'altérité et de s'engager.

La quatrième édition, qui portait sur la thématique des stéréotypes, notamment entre les filles et les garçons / les femmes et les hommes, a conservé la dimension interdegré initiée l'an dernier avec la participation de 26 classes de CM1/CM2, soit près de 600 élèves, qui ont produit un podcast.



CD92 Julia Brechler

La thématique retenue pour la 5<sup>ème</sup> édition est : « Osez le courage ? »

#### Une offre toujours plébiscitée autour de la programmation

Le succès des premières éditions des concours inter-degré de création de jeux vidéo, et de robotique 'Rob'Hauts-de-Seine' a conduit à la participation de 98 équipes venant d'établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), d'écoles supérieures et de structures municipales, témoignant de l'engouement des jeunes pour ces projets qui leur permettent de s'initier au codage et à la programmation. C'est aussi l'occasion pour eux de développer, outre les compétences numériques, des compétences artistiques en travaillant sur le design de leur jeu vidéo et de leur robot et orales puisque chaque équipe doit présenter sa création, sa démarche et ses choix devant un jury.

Ces deux concours, qui participent au développement de la culture technique et numérique des jeunes, notamment des jeunes filles généralement sous-représentées dans ces domaines, seront reconduits à la rentrée 2024.

#### Festival Hauts-de-Seine Digital Games : le festival du jeu vidéo et du numérique

La troisième édition du Festival du jeu vidéo et du numérique s'est tenue les 24 et 25 mai 2024 au Parc des Expositions à Paris, Porte de Versailles. Cet évènement a connu un fort engouement à la fois de la part des jeunes mais aussi des familles, réunissant 17 000 visiteurs en 2024 contre 10 000 en 2023.

Cet évènement fédérateur, ouvert aux établissements scolaires et au grand public, permet de :

- valoriser les usages pédagogiques et éducatifs du numérique avec de nombreux ateliers (codage, robotique, impression 3D, réalité virtuelle...) et conférences
- s'informer sur les formations et les métiers du jeu vidéo et du numérique (rencontres avec des écoles supérieures et des centres de formation de la région dans différents secteurs du numérique nouvelles technologies, arts graphiques, jeu vidéo...),



- sensibiliser les utilisateurs à toutes les questions liées au développement des nouvelles technologies, des réseaux sociaux et aux usages numériques des jeunes (cyber-harcèlement, surexposition aux écrans, jeux vidéo, contrôle parental, piratage de compte, usurpation d'identité, etc.).
- promouvoir la culture du numérique auprès des jeunes filles notamment, en leur faisant découvrir toutes les facettes de cette filière.

Ce festival est également l'occasion de valoriser les équipes engagées dans les différents concours qui présentent leur création devant le jury tout en profitant des nombreuses animations, stands et ateliers pour prolonger le travail réalisé tout au long de l'année autour du jeu vidéo et du numérique.

#### Réinvente ton collège





Le dispositif 'Réinvente ton collège permet de travailler avec les collèges sur un enjeu majeur, favoriser la réussite des élèves et l'amélioration du climat scolaire.

Il poursuit le double objectif d'améliorer le cadre de vie des collégiens et des adultes et de faire du collège un lieu de vie où les élèves ont envie d'apprendre. Pour 2023/2024, un nouvel appel à manifestation d'intérêt a été lancé, ciblé sur le réaménagement de la salle de permanence ou d'un autre espace de travail pour les élèves (halls, couloirs ...).

6 collèges ont été retenus et ont bénéficié d'un accompagnement en six étapes, jalonnant l'année scolaire, pour élaborer chacun leur projet d'aménagement :

- Atelier de réflexion collective
- Atelier d'identification des besoins/usages

- Atelier de modélisation
- Présentation des projets respectifs, mise en commun, témoignages
- Phase de consolidation
- Réalisation du cahier des charges final

Sur cette base, les travaux et aménagements mobiliers et numériques seront réalisés en 2024/2025.

# Des dispositifs pour favoriser l'inclusion de tous les élèves

Afin d'offrir à tous les élèves les conditions pour réussir au mieux leur scolarité, le Département met à disposition des collèges différents dispositifs :

- Un équipement en tablettes numériques pour chacun des 600 élèves scolarisés en ULIS disposant de fonctionnalités d'accessibilité pour faciliter les apprentissages,
  - Une flotte d'ultra-portables dans chaque Unité Pédagogique pour Elèves Allophones

Arrivants (UPE2A) qui peut ainsi profiter de tout le potentiel offert par le numérique,

- 8 robots de télé présence pour les collégiens souffrant de troubles somatiques afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité et de garder le lien social avec l'équipe pédagogique et leurs camarades,
- **Différents** outils numériques pédagogiques proposés pour les élèves besoins éducatifs à particuliers, dans le cadre de l'appel à projets, pour leur permettre de gagner en autonomie, en concentration et réduire fatigabilité (clavier leur ergonomique, dictaphone, lampe scanner ...),



© CD92/Willy Labre

 Des lampes à lumière pulsée pour faciliter la lecture (rapidité, fluidité) et diminuer la fatigue liée à la lecture, conçues pour corriger l'effet visuel perturbateur (images miroirs) induit par l'absence d'œil conducteur chez certains dyslexiques. Ces lampes, expérimentées dans 3 collèges avec succès, pourront être proposées à d'autres collèges, sur projet à la prochaine rentrée.

# III/ ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES

# Les « MEDDAILLES » du développement durable



Département des Hauts-de-Seine valorise les actions innovantes et durables dans les collèges avec le dispositif départemental Les **MEDDAILLES** \* DESHAUTS-DE-SEINE, Les médailles du Développement Durable ». En 2023, 49 collèges répartis dans 26 communes du département ont candidaté dans neuf catégories. 130 médailles allant du bronze à l'or ont été attribuées pour récompenser l'implication des 6 400 élèves engagés dans cette démarche.

© CD92/Willy Labre

Ce dispositif permet aux collégiens de **s'engager concrètement en faveur du développement durable** de façon pédagogique avec des actions très variées : actions au bénéfice des acteurs de la solidarité et visant l'économie circulaire, d'autres permettant d'organiser à la seconde vie des matériaux, de sensibiliser à la santé et l'alimentation durable, d'appliquer des éco-gestes, d'agir contre le harcèlement, de favoriser <del>de</del> la transition énergétique et également des actions visant la préservation de biodiversité et la connaissance des espèces.

L'opération sera reconduite sur l'année scolaire 2023-2024.

Pour plus d'informations : https://www.hauts-de-seine.fr/environnement/meddailles

**Le dispositif Eco-collèges** offrent à tous les collèges alto-séquanais publics et privés sous contrat un programme d'interventions du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine accessible toute l'année sur simple demande à l'adresse : <a href="mailto:ecocollegiens92@hauts-deseine.fr">ecocollegiens92@hauts-deseine.fr</a>.

# Ce dispositif propose:

- des animations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en classe, le prêt d'une borne Développement durable (outil pédagogique destiné aux collégiens pour visionner des petits films interactifs et faire des quizz),
- une aide à la mise en œuvre d'un projet de jardinage pédagogique,
- des visites guidées dans les parcs départementaux animées par des conférenciers,
- la découverte des activités de la ferme urbaine des Chanteraines à Villeneuve-laGarenne, une boite à outils sur oZe dans l'espace de travail collaboratif « Education au développement durable »
- Les MEDDAILLES des Hauts-de-Seine- Les médailles du développement durable : dispositif annuel de valorisation des actions des collèges publics qui s'engagent concrètement pour la planète

Le challenge CUBE.S (Climat Usages Bâtiments d'Enseignement scolaire) pour sensibiliser aux économies d'énergie

Depuis 2 ans, le Département est engagé dans le challenge CUBE.S qui vient compléter les actions départementales pour favoriser les économies d'énergie, notamment le programme de travaux de rénovation de systèmes de chauffage, des fenêtres, des éclairages, d'isolation.

Dans le cadre de cette action, les 5 collèges engagés dans le challenge ont pu réaliser une économie d'énergie de 17,1%, et plus de 20% dans deux des collèges de la grappe. Cette économie représente 141 tonnes de CO2 évitées, soit 647978 kilomètres en voiture, 5893 jeans ou 4540 smartphones en équivalence. La 2ème édition a permis de mobiliser 6 autres collèges qui ont pu bénéficier durant l'année scolaire 2023-2024 de l'accompagnement de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) et du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et bénéficier d'un kit de matériels pour effectuer les diagnostics (appareils de mesure, caméras thermiques...) et sensibiliser les membres de l'établissement à la démarche (affiches, stickers...).

Au vu des résultats et de la dynamique enclenchée, le Département proposera à un groupe de 6 autres établissements à la prochaine rentrée de s'engager dans ce projet collaboratif qui permet aux élèves d'acquérir de nombreuses compétences, tout en s'engageant dans une démarche citoyenne.

Une journée de lancement sera organisée courant octobre 2024 afin de faire se rencontrer les collèges engagés en 2023-2024 et ceux qui se lancent dans la démarche et valoriser les actions menées dans les établissements, à l'instar de l'évènement organisé au Parc Nautique de l'Île de Monsieur en septembre dernier. Cette journée a non seulement permis aux élèves de participer à des ateliers autour du développement durable mais aussi à une activité nautique sur la Seine de ramassage de déchets en kayak.

# IV/ LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS

# Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves

#### **PREMIS**

Le Plan pour la Réussite à l'Ecole et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS) contribue à la lutte contre le décrochage scolaire en accompagnant des élèves en difficulté de la 6ème à la 4ème. Ce dispositif a pour but d'améliorer leur comportement en leur faisant redécouvrir le sens et la motivation du travail scolaire. PREMIS propose un double accompagnement, à la fois individuel et collectif au travers :

- D'ateliers thématiques (jardinage, cuisine, robotique...) en groupe de 8 à 10 élèves pour améliorer leurs compétences et acquérir de nouvelles connaissances dans un domaine choisi par l'élève.
- **De tutorat** auprès d'un adulte référent (enseignant, surveillant, agent d'entretien, personnel administratif) pour comprendre comment ajuster son comportement aux attentes scolaires

Cette action tend à restaurer la confiance et développer l'estime de soi grâce à l'investissement et la réussite dans un projet.

Des collégiens de 21 collèges publics ont bénéficié de de dispositif en 2023/2024, soit environ 700 collégiens.

# Un dispositif de soutien aux projets des collèges

#### **APPEL A PROJETS ERMES**

Dans le cadre d'un dialogue de gestion avec le Département, les collèges publics ou privés peuvent mobiliser le dispositif 'Ensemble pour la Réussite et la Mobilisation des Elèves pour leur Scolarité' (ERMES) pour conduire des projets et actions dont les axes stratégiques sont alignés avec la politique éducative départementale. Les projets peuvent porter sur l'amélioration du climat scolaire, la persévérance et la citoyenneté.

En 2023/2024, 116 établissements ont bénéficié de ce dispositif avec la répartition suivante des thématiques des projets :

- 70 % des projets sont axés sur le maintien d'un climat serein au sein de l'établissement et le développement du bien-être des élèves;
- 20 % des projets renforcent la persévérance scolaire et la sécurisation des parcours avec la volonté de prendre en compte tous les types d'élèves;
- 10 % des projets favorisent dans leurs actions l'ouverture aux autres, le respect de l'environnement, des cultures et des valeurs citoyennes.

# Un parcours mémoriel pour les élèves de 3e

Le parcours mémoriel s'inscrit dans la continuité du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations au travers de visites de lieux emblématiques tels que le Mémorial du Mont Valérien, les Archives départementales et le Mémorial de la Shoah.

Il s'agit de faire réfléchir les élèves sur les notions d'engagement, de résistance au travers d'ateliers alimentés d'archives, de témoignages, de renforcer leur attachement au récit historique, de transmettre une mémoire collective en lien avec le programme d'Histoire, de consolider un socle de valeurs républicaines et de renforcer les valeurs citoyennes par le travail de mémoire.

En 2023/2024, 12 classes, soit 326 élèves, ont pu profiter de ce parcours mémoriel constitué de deux demi-journées, l'une pour la visite du Mont Valérien et des Archives départementales et l'autre à la visite du Mémorial de la Shoah.

Ce parcours sera à nouveau proposé en 2024/2025.

### Sensibiliser à l'égalité femmes/hommes

Le Département, à travers sa stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, œuvre à sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes et à développer une culture du respect.

Conscient de l'importance de sensibiliser les jeunes, filles et garçons, à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Département a proposé, pour l'année scolaire 2023/2024, à l'ensemble des collèges publics et privés des Hauts-de-Seine, la mise en œuvre d'un programme global et volontaire, avec plusieurs dispositifs départementaux complémentaires autour des thématiques suivantes :

- Ouvrir le champ des possibles des filles et des garçons (mixité des métiers, de l'orientation et des études);
- Sensibiliser à l'égalité et déconstruire les stéréotypes ;
- Eduquer les jeunes à la vie affective et sentimentale et les filles à des thématiques de santé féminine.

En 2023/2024, ce sont ainsi près de 17 500 collégiens et collégiennes qui ont été sensibilisés à travers les dispositifs proposés.

# Ouvrir le champ des possibles pour les filles et les garçons

Pour l'année scolaire 2024-2025, le Département poursuit la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des collégiens, notamment à la mixité des métiers, de l'orientation et des études, afin de lever les autocensures et d'encourager toutes les ambitions, des filles comme des garçons.

Quatre nouveaux dispositifs, expérimentés pendant l'année scolaire 2023-2024, sont ainsi reconduits :

#### Curious Lab' Egalité femmes-hommes

Le Département est à l'origine de la création d'un outil d'intelligence collective nommé « Curious Lab' Égalité femmes-hommes » autour des métiers et des stéréotypes liés à certains métiers.

L'objectif de ce dispositif, destiné notamment aux classes de 5ème, est de conduire les collégiens à déconstruire les stéréotypes sur les filières et les métiers, à mener une réflexion concrète sur l'égalité et à ouvrir le dialogue, en débattant ensemble, de façon encadrée, d'un métier donné, de son image, de son accessibilité aux femmes et aux hommes, ou encore des obstacles qu'ils identifient pour sa pratique.

Pour l'année scolaire 2023-2024, sept séances d'ateliers Curious Lab' Egalité femmes- hommes ont permis à 865 collégiens, issus de 19 collèges implantés dans 14 villes des Hauts-de-Seine, d'échanger pour la première fois autour d'une centaine de métiers, notamment des métiers et filières en tension (métiers du numérique, métiers du soin à la personne, filières sociales, ...), avec une approche mixte (moins de filles dans les filières informatiques et numériques, moins de garçons dans les filières sociales par exemple).

Le dispositif sera renouvelé pour l'année scolaire 2024-2025.

#### Le partenariat avec l'association Elles bougent

Le Département soutient l'association Elles bougent, association nationale référente en matière de sensibilisation des jeunes filles aux métiers dans l'industrie et la technologie.

Pour permettre aux jeunes filles de s'identifier et de se projeter, l'association Elles bougent propose des visites d'entreprises ou de salons, et s'appuie sur les témoignages de marraines, ingénieures, techniciennes ou étudiantes. Forte de 11 700 marraines bénévoles, l'association organise ainsi chaque année 700 événements, dédiés à la découverte d'un secteur en particulier.

Elles bougent place la rencontre entre ses marraines et les jeunes filles au cœur de tous ses événements afin de :

- Faire découvrir aux collégiennes, lycéennes et étudiantes les métiers scientifiques, techniques et technologiques,
- Montrer que ces métiers, dits plutôt « masculins », sont accessibles aux filles,
- Permettre aux adolescentes de s'identifier et de se projeter pour susciter des vocations.

Pendant l'année scolaire 2023-2024, l'association a accompagné 884 collégiennes dans 20 collèges de 16 villes différentes (Asnières-sur-Seine, Antony, Bois-Colombes, Châtillon, Clichy, Colombes, Garches, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Le Plessis-Robinson, Meudon, Montrouge, Nanterre, Rueil-Malmaison, Vaucresson et Ville-d'Avray). L'association a également accompagné environ 700 lycéennes alto-séguanaises.

Le soutien à l'association Elles bougent sera reconduit pour l'année scolaire 2024-2025. Comme pour l'année scolaire 2023-2024, le premier axe de ces actions concernera des rencontres sectorielles, à l'occasion de grands rendez-vous, comme la Semaine de l'industrie. Le deuxième axe permettra aux collégiennes de participer, avec les marraines, à des salons professionnels ou encore à des journées thématiques comme Elles bougent pour l'orientation.

Les premiers rendez-vous Elles bougent de l'année scolaire 2024-2025 sont :

- Elles bougent au Mondial de l'auto, le 17 octobre 2024 (inscription des établissements du 2 au 23 septembre),
- La Semaine de l'industrie, du 18 au 24 novembre 2024 (inscriptions des établissements du 26 septembre au 6 novembre),
- Elles bougent pour l'orientation, jeudi 5 décembre 2024 (inscriptions du 16 septembre au 18 octobre).

Rejoindre le « Club collèges et lycées Elles bougent » : <u>www.ellesbougent.com/colleges-lycees/inscription/</u> Consulter le calendrier des événements de la délégation lle-de-France : https://www.ellesbougent.com/regions/ile-de-france/calendrier/

## Les visites des Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence :

Co-construit avec les services départementaux de l'Education nationale et l'association Nemow Lab, ce dispositif a permis, dans le cadre d'une expérimentation pendant l'année scolaire 2023-2024, à des classes de 4e de visiter des Campus des Métiers et des Qualifications. Ces Campus, qui regroupent sur un territoire donné des établissements d'enseignement secondaire et supérieur et des entreprises, sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional, pour développer une large gamme de formations.

Les visites ont compris notamment la découverte des Campus, des explications sur les différentes techniques et technologies, la présentation des parcours d'orientation et des métiers correspondants, avec des cursus allant du CAP au BAC + 8, de la voie professionnelle à la voie générale. Elles ont été accompagnées d'un atelier organisé par l'association Nemow Lab dont l'objectif était de déconstruire les stéréotypes de genre sur les métiers et faire évoluer les représentations des élèves de manière concrète.

Ces rencontres-pilotes ont ainsi permis une immersion des élèves au sein de deux secteurs, au cours d'une demi-journée interactive d'échanges et de réflexion.

Pour cette expérimentation, deux Campus d'Ile-de-France ont été identifiés : les Campus d'excellence « Industrie du futur » à Evry et « Patrimoine et artisanat » à Versailles (patrimoine bâti, métiers d'art et de design, horticulture et espaces paysagers, gastronomie, tourisme culturel).

En 2024-2025, cette expérimentation sera poursuivie.

#### Diffusion du film Les Figures de l'ombre

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2024, le Département a diffusé, à titre d'expérimentation, le film « Les Figures de l'ombre » à près de 600 collégiens, filles et garçons, en partenariat avec les services départementaux de l'Education nationale.

Ce film raconte l'histoire longtemps méconnue de trois scientifiques afro-américaines qui participèrent au programme de conquête spatiale américain. Le film met en scène les « calculatrices » afro-américaines qui ont contribué aux programmes aéronautiques et spatiaux de la NASA et raconte comment Katherine Johnson en arrive à calculer les trajectoires du programme Mercury et de la mission Apollo 11 vers la Lune en 1961, comment Dorothy Vaughan devient responsable du département de calculs informatiques (arrivée des ordinateurs) et Mary Jackson la première Afro-américaine ingénieure en aéronautique.

Cette diffusion sera renouvelée, autour du 8 mars 2025, pour environ 1 000 collégiens, afin d'amener les élèves à réfléchir en classe, avant et après la diffusion, sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la place des femmes dans les sciences, mais également de façon plus générale, sur les plafonds de verre.

#### La Science se livre 2025 :

La Science se livre est une manifestation culturelle départementale, dont la 29<sup>ème</sup> édition se déroulera du 1<sup>er</sup> au 15 février 2025, qui a pour objectif, notamment, de rendre la culture scientifique et technique accessible à tous, grâce à un large programme d'événements gratuits réunis autour d'une thématique.

La thématique retenue pour 2025 est « Femmes et sciences ». La Science se livre associera les collégiens lors de parcours d'éducation artistique et culturelle.

#### Sensibilisation générale à l'égalité et déconstruction des stéréotypes

Pendant l'année scolaire 2023-2024, plusieurs dispositifs départementaux pérennes à destination des collégiens ont été déclinés autour de l'égalité femmes-hommes, tels que O'Lab Citoyen « Egalité filles-garçons » (voir ci-dessous) ou les Rencontres de l'Eloquence « A bas les stéréotypes ».

Par ailleurs, avec le dispositif ERMES, le Département propose aux établissements de s'investir dans des projets éducatifs et citoyens s'articulant autour d'un projet d'établissement axé sur le bien-être et climat scolaire, la persévérance scolaire ou la citoyenneté. L'égalité entre les filles et les garçons est donc un thème qui peut être décliné par les collèges.

Durant l'année scolaire 2024-2025, le Département proposera à des collèges, à titre expérimental, un nouveau dispositif pour une démarche pérenne de sensibilisation des collégiens afin de promouvoir la culture du respect et de l'égalité entre les femmes et les hommes par une intervention construite et continue.

#### Education à la vie affective et santé féminine

#### Un dispositif pour veiller à la santé des élèves : 'Toutes culottées, toutes informées'

Le Département et l'Institut des Hauts-de-Seine ont renouvelé en 2023/2024 la distribution gratuite de culottes menstruelles dans le cadre d'ateliers informatifs à près de 6 600 collégiennes des classes de la 6e à la 3e des collèges publics et privés des Hauts-de-Seine.

Pendant 30 minutes, les collégiennes, par petits groupes de six, abordent, avec un discours moderne et adapté en fonction de leur âge, les thématiques indispensables de l'anatomie, de la puberté et des règles, encadrées par de jeunes professionnelles de santé (médecins internes en 5e année minimum et étudiantes sage-femmes).

A l'issue de ces ateliers de prévention, une culotte menstruelle de la marque DIM et des brochures médicales informatives sont offertes à chaque collégienne.

Cette action poursuit le double objectif d'une part, d'aborder et accompagner les bases d'une santé intime féminine adaptée à l'âge des collégiennes et, d'autre part, de lutter contre la précarité menstruelle avec la distribution de culottes périodiques.

#### Interventions EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) :

Dans le cadre de son action d'accompagnement des jeunes dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle, le service départemental de Protection Maternelle et Infantile, via les Centres de Santé Sexuelle, met en œuvre des actions, notamment autour de la sexualité et des relations et de la communication entre les filles et les garçons.

L'objectif est de les aider à devenir des adultes épanouis, en permettant à chaque jeune d'avoir accès à des informations fiables, complètes et adaptées à son âge.

Le Département travaille sur la mise en place de formations initiales et continues communes avec l'Education nationale, en direction des professionnels habilités à intervenir sur cette thématique auprès des jeunes (infirmières scolaires, professionnels des Centres de Santé Sexuelle et médiateurs éducatifs).

# Sensibiliser à la citoyenneté et au civisme

# Le Département lance, à la rentrée 2024-2025, un nouveau Curious Lab, le Curious Lab Jeunesse et Citoyenneté.

A destination des collégiens, il visera les objectifs suivants :

- Développer une prise de conscience civique
- Réfléchir de manière ludique à la notion de citoyenneté et ses enjeux
- Sensibiliser la jeunesse à une forme d'implication dans la vie citoyenne
- Aborder succinctement les compétences des différentes institutions de la République (l'Etat, les collectivités territoriales ...)
- Prendre conscience des droits et des devoirs du citoyen

Identiquement à ce qui est réalisé pour les deux autres Curious Lab', des kits pédagogiques, élaborés de manière transversale entre les différentes directions du Département, seront utilisés afin d'animer des ateliers avec les collégiens sur ces thématiques.

6 ateliers ludiques permettant des échanges entre collégiens d'une demi-journée seront organisés dans le courant de l'année scolaire, au Département ou dans les collèges. La pédagogie sera adaptée en fonction du niveau de classe des collégiens.

#### Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est une priorité de la politique culturelle du Département qui s'attache à promouvoir une « culture pour tous » plus particulièrement auprès de la jeunesse et des publics les plus éloignés de la culture.

Dans ce cadre, le Département met en œuvre des **dispositifs d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec les acteurs culturels et éducatifs** du territoire, la Direction des services départementaux de l'Education nationale et le Rectorat de l'Académie de Versailles. Ces actions touchent chaque année plus de 13 000 personnes.

#### O LAB CITOYEN!

« Ô Lab citoyen! » propose depuis quatre ans aux collèges publics et privés, de réaliser des œuvres artistiques suivant un thème associé à la citoyenneté, dans l'objectif de contribuer au développement de l'engagement et de l'esprit critique des collégiens, tout en proposant une dynamique de travail ludique et complémentaire à celle de l'enseignement.

Les enjeux du dispositif sont de contribuer au développement des valeurs citoyennes chez les collégiens et de développer notamment leur esprit critique en les faisant réfléchir à la construction d'une idée et aux arguments utilisés pour la développer.

Cette année, O LAB Citoyen entre dans un **parcours citoyen** qui va durer toute l'année scolaire 2023-2024 sur **le thème de** « **l'égalité filles-garçons** ». Dans ce cadre, l'idée est de les faire se questionner sur la thématique et de trouver des idées pour développer l'équité dans leur collège et dans leur quotidien. Des idées qu'ils pourraient mettre en œuvre dans leur collège et dans leur vie de tous les jours.

Des formations sur les supports (photo, affiche, BD/Dessin) sont par ailleurs proposées aux professeurs en partenariat avec le réseau Canopé et les classes pourront également participer à des ateliers sur la thématique, et découvrir des témoignages de femmes remarquables en lien avec le secrétariat général à l'égalité Femmes-Hommes du Département.

Comme l'an dernier, les productions créées seront exposées à La Seine Musicale lors du concertrécompense dédié aux classes et organisé pendant le Festival Chorus des Hauts-de-Seine en partenariat avec la Direction de la culture.

En 2023/2024, ce sont 46 classes de 26 collèges, soit plus de 1 100 collégiens qui ont relevé le défi de réfléchir à la thématique de « l'égalité filles-garçons » et de produire, en groupe avec leurs professeurs, une œuvre traduisant leurs réflexions, leurs échanges, leurs questionnements, leurs inquiétudes sur la thématique. Les 26 collèges ont réalisé : 71 affiches, 29 photomontages et 20 bandes-dessinées pour un total de 120 productions.

En récompense des productions créées et en partenariat avec la Direction de la culture, l'ensemble des classes a été invité à participer, le 21 mars 2024, à un concert dédié de la chanteuse Maëlle pendant le Festival Chorus des Hauts-de-Seine à La Seine Musicale. Disque d'Or, première femme à remporter the Voice, avec son titre "l'Effet de masse" elle dénonce le harcèlement scolaire et se positionne comme une figure inspirante pour les collégiens du 92 à qui ce concert a été exclusivement dédié.

Pour 2024/2025, les élèves seront invités à produire une œuvre artistique sur la thématique du courage.

# Les itinéraires d'éducation artistique et culturelle, entre rencontres et pratique artistique

La culture pour tous est une priorité de l'action départementale en direction de la jeunesse, qui se traduit notamment par la mise en place d'itinéraires d'éducation artistique et culturelle.

Plus de 12 000 collégiens sont concernés par ces itinéraires chaque année et développent ainsi leur sens critique et leur sensibilité à l'art sous toutes ses formes (théâtre, musique, cirque, arts visuels, cinéma...). Ces parcours ont également la particularité d'être conçus en partenariat avec l'ensemble des équipements culturels des Hauts-de-Seine et de favoriser ainsi les liens de proximité entre les jeunes et ces derniers.



#### **VOCO: LES VOIX DES COLLEGIENS DES HAUTS-DE-SEINE**

Le Département soutient le **développement du chant choral en milieu scolaire**. Tout au long de l'année, les collégiens préparent, avec leur enseignant d'éducation musicale et des musiciens professionnels, un concert programmé à l'Auditorium de La Seine Musicale. En 2024-2025, les élèves travailleront sur la création « Le Tour du monde en 80 lunes » de la compositrice et cheffe d'orchestre Leïla Olivesi.

#### Collège au cinéma

Dispositif d'éducation à l'image, « Collège au cinéma », a pour ambition d'éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique.

D'octobre à juin, les collégiens découvrent, sur grand écran, trois films contemporains ou issus du patrimoine cinématographique. La préparation de ces séances et l'analyse du film sont réalisées par les professeurs préalablement formés dans le cadre du dispositif. Les enseignants ont la possibilité de poursuivre cet itinéraire via la mise en place de projets de pratique qui permettent à des professionnels du cinéma d'intervenir en classe.

#### Chemins des arts

Le dispositif « Chemins des arts », propose des parcours d'éducation artistique et culturelle destinés aux collégiens et aux publics qui relèvent du champ des solidarités. Ces parcours proposent de fréquenter, à des tarifs préférentiels, les lieux culturels du département (théâtres, salles de concert, centres d'art, musées, cinémas...) et de côtoyer des artistes dans le cadre d'ateliers de pratique (12h à 26h). Ils sont conçus avec un grand nombre de partenaires culturels du territoire.

Le dispositif « Chemins de arts » est une école du spectateur car il permet bien souvent de franchir pour la première fois la porte d'un lieu culturel. Il est également une école du citoyen car il contribue à la formation et à l'émancipation des citoyens de demain, par le développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique.

#### 1 mois, 1 œuvre

Dernier né des itinéraires d'éducation artistique et culturelle, ce programme a pour objectif d'installer des œuvres d'art contemporain issues du Fonds départemental dans des lieux qui ne sont pas dédiés à la culture : centres sociaux, EHPAD, foyers d'hébergement, mais aussi collèges. L'exposition est accompagnée d'une médiation et d'actions pédagogiques coconstruites avec les lieux et les artistes. Les publics sont amenés parfois à devenir eux-mêmes médiateurs et les participants aux ateliers de pratique ont souvent l'occasion de présenter leur propre création en présence des artistes lors d'un évènement de fin de projet.

# W LES ACTIVITES SPORTIVES

# Les évènements prévus pour l'année scolaire 2024-2025

Les dispositifs sportifs des Hauts-de-Seine prévus pour la rentrée scolaire 2024/2025 intégreront tous une dimension olympique : (à actualiser)

> le **Trophée Rugby Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés) et le **Trophée Flag Rugby Hauts-de-Seine** (réservé aux élèves en situation de handicap accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés), avec la participation des joueurs du Racing 92 pour la remise des récompenses, suivie d'une séance de dédicaces



> la journée de **stage de rugby**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Rugby Hauts-De-Seine, qui regroupe chaque année une centaine de collégiens à Paris La Défense Arena ou au centre d'entrainement du Racing 92 au Plessis-Robinson ; après une visite de l'enceinte, les collégiens participent à des ateliers sportifs et à un tournoi, en présence de joueurs du Racing 92 qui se prêtent à une séance de dédicaces en fin de journée

> le Trophée adapté Football Hauts-de-Seine

(élèves en situation de handicap, accueillis dans les dispositifs ULIS collèges et les établissements spécialisés du secteur médico-social)

- > la journée de **stage de football**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Football Hauts-de-Seine, qui permet chaque année à une centaine de collégiens de visiter le Centre National de Football de Clairefontaine avant de participer à des ateliers sportifs de perfectionnement et à un tournoi > le **Trophée Hockey sur gazon Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés)
- > le **Trophée Aventure Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les Ulis collèges et les établissements du secteur médico-social), au Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette
- > le **Trophée Aventure Adapté Hauts-de-Seine**, réservé aux élèves en situation de handicap scolarisés en ULIS collèges et dans des établissements spécialisés, au Parc départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud
- > les dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine** (collégiens), **Plein Air Handicap et Activités équestres adaptées** (réservés aux élèves accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés) qui, dans le cadre de cycles sur le temps scolaire, permettent aux élèves de pratiquer des Activités Physiques de Pleine Nature, dans des sites départementaux.

Le Département subventionne également des voyages sportifs organisés par les collèges.

> les rencontres sportives avec les **Clubs des Hauts-de-Seine** (pour les élèves des associations sportives des collèges et les élèves en situation de handicap des dispositifs ULIS collège et des établissements du secteur médico-social) qui permettent des actions de sensibilisation et de découverte du haut niveau.

# Soutien à l'UNSS et aux associations sportives des collèges

Le Département soutient le service départemental de l'UNSS des Hauts-de-Seine et les 115 associations sportives des collèges des Hauts-de-Seine. La collectivité alloue ainsi une subvention à l'UNSS pour l'organisation du **Cross UNSS Hauts-de-Seine** qui, chaque année en novembre, rassemble près de 2 500 élèves au Domaine départemental du Haras de Jardy et pour la formation des jeunes arbitres, du niveau district au niveau départemental, pour toutes les activités sportives proposées par les associations sportives des collèges. Le Département soutient l'UNSS pour l'organisation des olympiades « Vis les Jeux dans les Hauts-de-Seine » qui se déroulent sur un site départemental.

Le Département subventionne également le déplacement et l'inscription des jeunes collégiens qualifiés aux différents **Championnats de France Scolaires UNSS**. Enfin, il dote des associations sportives des collèges d'un jeu de maillots aux couleurs de leur collège et du département.

Contacts presse
Muriel HOYAUX
Jean-Philippe Couture
07 64 61 77 95 jcouture@hauts-de-seine.fr



